

*Feuilles mensuels
de la
SOCIÉTÉ NANTAISE
de PRÉHISTOIRE*

Siège social : Muséum d'Histoire Naturelle - 12, rue Voltaire - 44000 NANTES - CCP 2364-59E

www.snp44.fr

57^{ème} année

DECEMBRE 2013

N° 504

PROCHAINE SÉANCE

Pour mettre un peu de soleil dans la grisaille de ces jours d'automne,
dimanche 15 décembre, Jean Paillard, membre du Centre de Recherches
Archéologiques du Pays de Rennes (CeRAPaR), nous invite à une :

« Approche de l'art rupestre dans le Sahara central. »



Messak (Libye) - Cliché J. Paillard 2009

« En route pour Tombouctou, l'explorateur allemand Heinrich Barth découvre en 1850 une étrange gravure sur les rochers du Fezzan (Libye). Cette gravure représente un être hybride, au corps humain avec une tête animale. A cette époque, aucun des grands sanctuaires rupestres européens n'est encore connu, ni Altamira en Espagne, ni Lascaux en France....On peut comprendre la surprise et les interrogations de Barth à la vue de cette étrange gravure...

A la fin du XIX^e siècle, les premières grottes ornées sont découvertes en Europe : Altamira en 1876, puis Pair non Pair (Gironde), puis La Mouthe (Dordogne). Les débats sont rudes entre préhistoriens : « C'est trop beau pour être paléolithique... », mais en 1902, le grand préhistorien Emile Cartailhac publie son « Mea culpa d'un sceptique » et l'art pariétal préhistorique est enfin reconnu.

Durant la première moitié du XX^e siècle, les découvertes vont se multiplier en France (Périgord, Quercy, Pyrénées...), en Espagne, en Afrique australe, et dans le Sahara : site de Gilf el Kebir égyptien, Fezzan libyen (découvertes de Frobenius), Tassili algérien (explorations de Cordier, puis de Brenans en 1938).

En 1940 l'abbé Breuil authentifie la découverte de Lascaux.

Durant la seconde moitié du XX^e siècle, les découvertes continuent et surtout l'étude scientifique de l'art pariétal s'amplifie.

C'est pendant cette période que de véritables expéditions scientifiques sont menées dans le Sahara central, en particulier (sud-est algérien, sud-ouest libyen, nord Niger). Citons celles d'Henri Lhote (1903 -1991) pour la partie algérienne (le Tassili des Ajjer), celles de Fabrizio Mori (1925-2010) pour la partie libyenne (Tadrart Akakous et Messak) et celles d'Alfred Muzzolini (1922 – 2003).

Citons particulièrement aussi, parmi les travaux plus récents, ceux de Jean-Loïc Le Quellec et de Malika Hachid.

Cet art rupestre du Sahara central, datant de la période Holocène, donc environ à partir de 10 000 B.C., est plus récent que l'art paléolithique européen. Il comporte des peintures sur les parois des abris sous roche, des gravures sur les mêmes parois mais aussi sur des rochers d'éboulis (ou des dalles) plus exposés aux intempéries.

La richesse de cet art saharien est due à la fois à la qualité des nombreuses figurations animales et anthropomorphes, et à la variété des styles, correspondant soit à des époques différentes soit à des ethnies différentes. En effet durant la phase "humide" de cette période, cette région a été marquée par un brassage entre des populations sub-sahariennes et des populations proto-berbères de l'Afrique du nord.

Comme pour l'art pariétal européen, la description des dessins a fait l'objet de nombreux ouvrages, mais leur interprétation, plus complexe, fait toujours l'objet de débats, voire de controverses, parmi les préhistoriens...

Cette présentation sera donc une modeste approche de ce magnifique art rupestre du Sahara central. »

Nous vous donnons rendez-vous, à 9h30, dans l'amphithéâtre du Muséum d'Histoire Naturelle, 12, rue Voltaire à Nantes.

PUBLICATION

CULTE DE L'OURS DANS LA PROTOHISROIRE ?

G. CORDIER

Il n'est pas dans nos intentions de nous plonger dans l'immense littérature suscitée par le culte de l'ours, principalement au Paléolithique supérieur¹. Nous voudrions seulement attirer l'attention sur quelques cas bien méconnus ou oubliés.

- *Dépôt de Mirebeau (Vienne)*

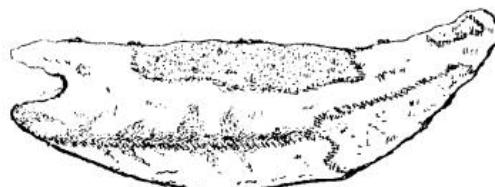


Fig. 10.

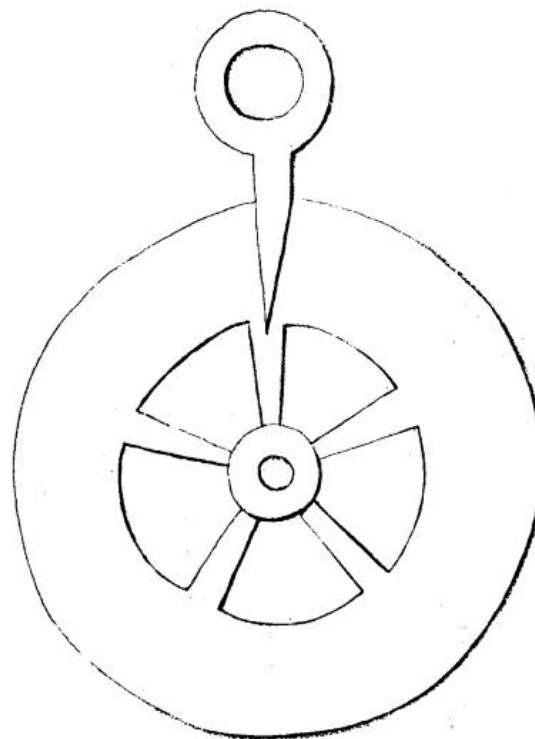


Fig. 2.

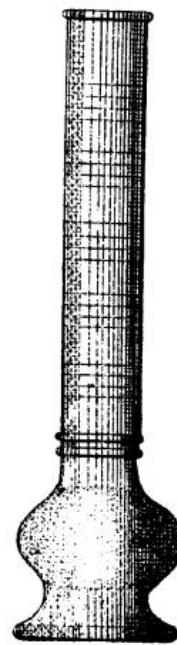


Fig. 7.

Dépôt de Mirebeau (Vienne). Dent d'ours, pendeloque discoïdale et tubuccin caractéristiques du dépôt (échelle 1 /1) (d'après G. Morin).

Ce dépôt, appartenant au Bronze final, fut découvert en 1877 et publié honorablement par G. Morin en 1883. Aucun auteur ne semble s'être attardé sur une de ses particularités paraissant pourtant unique : la présence d'une dent d'ours, présence bien attestée puisque « son séjour prolongé avec des objets en bronze lui a donné une teinte verdâtre comme les objets eux-mêmes. On découvre à sa partie la plus large une échancrure qui ne laisse aucun doute sur la présence antérieure d'un trou servant à la suspendre. C'était donc une amulette, une sorte de défense contre le mauvais œil... ». La pièce qui devait mesurer environ 67 mm de longueur est malheureusement perdue (fig. 1).

- La Grande Brière

Entre les terres du Haut-Cuneix et du Grand Marsac, on trouva une dent d'ours de 9,4 cm de longueur, pourvue d'une rainure aménagée pour la suspension (fig. 2)². Selon Pitre de l'Isle du Dreneuc, la découverte se plaçait dans une couche de « vieille argile » surmontée d'une couche de tourbe variant de 0, m 50 à 1 m et une épaisseur de vase de 0, m 50 à 1 m. La dent était accompagnée d'une hache de fer très oxydée longue de 0, m 17, large au tranchant de 0, m 10, percée d'un trou pour le manche.

Que conclure de ces indications ? La profondeur indiquée suppose une certaine ancienneté et la hache implique l'apparition du fer. Pitre de l'Isle, tant dans sa communication devant la Société Archéologique de Nantes que dans son catalogue du Musée Dobrée, n'hésite pas à considérer la pièce comme une « amulette gauloise ». Il est regrettable que la hache en question soit perdue.

On aura remarqué l'originalité de la rainure creusée pour la suspension. Cette technique semble exceptionnelle parmi les nombreuses dents de toutes espèces et de toutes époques connues en Préhistoire.

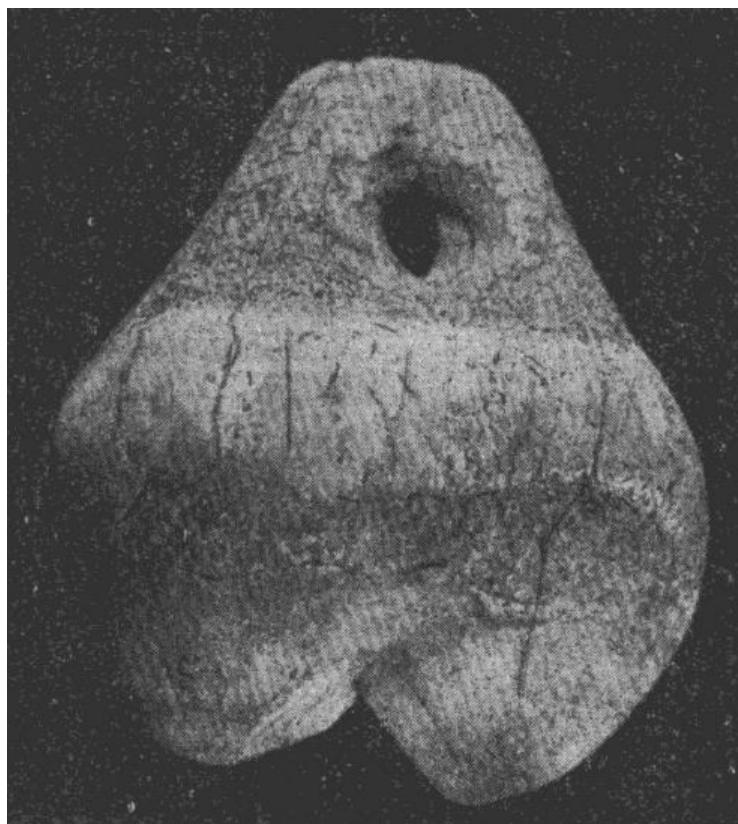
-Saint-Acheul

R. Agache a signalé une molaire d'ours provenant de Saint-Acheul, présentant une racine perforée (fig. 3). L'Abbé Breuil qui a examiné la pièce exclut le Paléolithique. R. Agache penche plutôt pour le Néolithique local



Dent d'ours à rainure pour la suspension de la Grande Brière. Longueur: 94 mm (cliché du Musée Dobrée).

mais, en l'absence de tout contexte, la Protohistoire peut aussi bien être envisagée.



Molaire d'ours de Saint-Acheul (d'après R. Agache, échelle non indiquée).

*
**

Il est fort regrettable de n'être pas mieux documenté sur ces trouvailles. Le cas du dépôt de Mirebeau, apparemment unique, est particulièrement intrigant. Comme nous l'avons déjà évoqué : dent fossile récoltée dans un gisement quaternaire tel ceux, peu éloignés du Chaffaud, de Lussac-les Châteaux, de Saint-Pierre-de-Maillé, etc. ou trophée de chasse (auquel cas il faudrait envisager la provenance d'une région où l'ours subsistait encore, au plus près les Pyrénées). Encore doit-on remarquer l'association de l'ours à un dépôt consacré au cheval comme en témoignent les pendeloques discoïdales et les tubuccins (fig. 1). Que penser des rapports entre le cheval et l'ours ?

La dent de la Grande Brière pose les mêmes questions en attendant d'être fixé sur son degré de fossilisation. On remarquera les dimensions supposant un individu de belle taille.

Sans doute serait-il hasardeux d'envisager un culte de l'ours pendant la Protohistoire. Ces quelques découvertes incitent néanmoins à la réflexion sur cet animal mythique depuis des temps lointains.

NOTES

- 1 - On consultera avec fruit sur le sujet l'ouvrage fortement documenté de Michel Pastoureau.
- 2 - Nos remerciements à Madame Darthet, Conservateur des collections archéologiques du Musée Dobrée, qui nous a fourni renseignements et photographie concernant cet objet.

BIBLIOGRAPHIE :

- AGACHE (R.)** - Pendeloque faite d'une molaire d'*Ursus arctos* à Saint-Acheul près d'Amiens. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, LV, 1958, p. 243-244.
- CORDIER (G.)** - *L'Age du Bronze dans les Pays de la Loire Moyenne*, 2009 (dépôt de Mirebeau, p. 296-300).
- MORIN (G.)** - Une découverte de l'Age du Bronze. *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, VI, 1883, p. 79-84.
- PASTOUREAU (M.)** - *L'ours. Histoire d'un roi déchu*. Ed. Le Seuil, 2013.
- PITRE de LISLE du DRÉNEUC** - Amulette gauloise. Note sur une dent d'ours trouvée dans la Grande Brière. *Bulletin de la Société Archéologique de Nantes et du Département de la Loire Inférieure*, XXXI, 1892, p. 220-222.
- PITRE de LISLE du DRÉNEUC** - *Catalogue du Musée de Nantes*, 3^{ème} éd., 1903 (« Amulette gauloise » n° 47, p. 38).

ACTUALITÉ

DÉCOUVERTE D'EMBARCATIONS DE L'ÂGE DU BRONZE EN GRANDE-BRETAGNE

Des travaux archéologiques réalisés à l'est de la Grande-Bretagne, dans le lit d'un ancien cours d'eau affluent de la rivière Nene, sur le site de Much Farm près de la ville de Petersborouh, ont permis de dégager les vestiges de huit bateaux monoxyles. Creusés dans du chêne, ils sont dans un état de conservation exceptionnel, grâce à la nature du sol qui les renfermait.

Une des pirogues présente sur ses flancs, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, un décor de croisillons gravés. Une autre est dotée de poignées taillées dans la masse, qui facilitaient sans doute sa manutention, tandis que des traces de réparations sont visibles sur d'autres exemplaires.

Pour les fouilleurs, ces pirogues ont été coulées volontairement, peut-être comme offrandes. En effet, lors de recherches antérieures dans le secteur, des dépôts de bronze, considérés eux aussi comme votifs, avaient été exhumés. Des raisons plus pragmatiques peuvent aussi être envisagées: par exemple couler les embarcations pendant une période de non utilisation, afin d'empêcher le bois de se fissurer. Mais alors pourquoi n'auraient-elles pas été récupérées par la suite ?

Selon la Cambridge Archeological Unit, le bateau le plus ancien du site remonterait à environ 1 600 ans avant notre ère, le plus récent se situerait vers 1000 ans B.C., ces dates demandant à être confirmées par les analyses du C14.

Si certains bateaux semblent avoir connu un usage prolongé, d'autres offrent un aspect de matériel à l'état neuf.

Il s'agit du plus grand nombre d'embarcations de l'âge du bronze trouvées au même endroit en Grande-Bretagne. D'un grand intérêt pour la connaissance de la navigation, elles ont été transportées pour leur conservation jusqu'au site archéologique voisin de Flag Fen, où une imprégnation de polyéthylène glycol et un sèchage graduel pendant plusieurs années vont être effectués, avant qu'elles ne soient visibles par le public.

Rappelons que Flag Fen, est célèbre pour une chaussée en rondins découverte en 1982 ; constituée de quelque 60.000 madriers juxtaposés, elle traverse une tourbière sur près d'un kilomètre.

Elle a été datée par dendrochronologie de 1365-967 B.C., ce qui correspond approximativement à la période attribuée aux embarcations récemment découvertes.

Patrick LE CADRE

Source : article de Maev Kennedy – The Guardian, 04/06/2013

Datation des blocs graves retrouvés à l'Abri Castanet à Castel-Merle

Des chercheurs américains et européens étudiant l'abri sous roche appelé Abri Castanet, en Dordogne, y ont découvert une portion de la voûte, effondrée, gravée de représentations qui s'avèrent les plus anciennes formes d'art pariétal connues au monde, vieilles de 37 000 ans.

Y ont été reconnues, notamment : des représentations de 'vulves' (un classique des symboles paléolithiques), de figures géométriques et d'animaux, ainsi que des traces d'ocre.

Marc LHOMMELET

La vallée de la Vézère en deuil

René Castanet, fils de Marcel Castanet du vallon de Castel-Merle, est décédé en mars de cette année. Son père avait dirigé la fouille de l'Abri Reverdit.

Autre préhistorien du Périgord disparu à la même époque (février) : Alain Roussot. D'abord compagnon de fouilles de François Bordes, c'est lui qui reprendra les travaux de recherche à Lausel. Pour finir, il sera nommé Conservateur en Chef du Musée d'Aquitaine, à Bordeaux.

Marc VINCENT

Agenda

- **Prochaines séances : 19/01 et 16/02/2014.**
- **Prochaine réunion de bureau : 14/12, rue des Marins à 17h15.**
- **Atelier d'Etudes Préhistoriques : 14/12, même adresse que précédemment de 14 h 30 à 17 h.** Au programme : poursuite des études en cours.